

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2013

L'an deux mille treize, le onze avril, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	33	Réajustement budgétaire	Vote crédits supplémentaires	
2	34	Réajustement budgétaire	Dépenses imprévues	
3	35	Réajustement budgétaire	Opérations financières	
4	36	Coupe arbres RD 10	Autorisation d'abattre arbres RD 10	

L'an deux mille treize, le seize mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 07 mai 2013.

Etaient présents : Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Jean-Luc FAVRETTO, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Claude ROUCHEYROLLE, Franck POURTAL, Annick KOURLATE, Jacques BERTHET, Marie-José GUERIN, Josiane MANZANAS, Hélène GUISET, Marie-Pierre POUGET

Absents excusés : M. CARPENTIER Michel, BATAc Alain, Mme AUDET Marie-France

Absent non excusé : néant

Procurations : M. CARPENTIER à M. LACHAIZE

M. BATAc à M. ROUCHEYROLLE

Mme AUDET à Mme KOURLATE

Secrétaire de séance : Mme POUGET Marie-Pierre

Approbation du procès-verbal

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 11 avril 2013 pour approbation. Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

- Délibérations :
 - Réajustement budgétaire
 - Personnel de voirie
 - Fossé PLOMBY
 - Redevance occupation du domaine public SDE 24
- Commissions et Syndicats
 - Commission des bâtiments : Eglise et logements Reynaud
 - Compte rendu du dernier conseil communautaire
 - SIAEP
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

REAJUSTEMENTS BUDGETAIRES

BUDGET COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Architecte M. PRADEAU a envoyé sa note d'honoraires concernant l'esquisse qu'il a réalisé, à notre demande, pour l'étude du centre de jour Alzheimer.

Compte tenu que ce projet ne sera jamais réalisé il convient :

-de payer les 2 756 € dus au compte de fonctionnement n° 617.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Vote crédits supplémentaires

Comptes dépenses

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
23	2315	10002	Travaux neufs (tabourets)	2 000,00
23	2315	10005	Terrains nus (à coté station épuration	1 100,00
23	2315	10004	4 ^{ème} tranche	-3 100,00
TOTAL				

Comptes dépenses

chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
022	022		Dépenses imprévues	-1 915,00
011	615		Entretien et réparation	1 915,00
TOTAL				

Comptes dépenses

chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
040	1391	OFI	Opérations financières (amortissement)	-0,35
23	2315			0,35
TOTAL				

PERSONNEL DE VOIRIE

Alexis GERMAIN a remis à M. Le Maire et aux adjoints un courrier le 15 Mai 2013 nous informant de son souhait de reprendre ses fonctions à compter du 15 Aout 2013 après 3 ans de mise en disponibilité selon les dispositions prévues par les statuts de la Fonction Publique territoriale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander le transfert de cet agent à la Communauté de Communes qui assure la gestion de la voirie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le contrat de Sébastien LEIX se termine le 30 juin 2013, il ne pourra pas être renouvelé si le poste d'Alexis n'est pas transféré à la communauté de communes.

Jacques BERTHET est mécontent du procédé et de la façon d'agir d'Alexis vis-à-vis de Sébastien.

Celui-ci a refusé un emploi croyant que son contrat serait renouvelé, nombreux conseillers approuvent cette remarque, mais Sébastien n'ignorait pas les conditions de son maintien dans la collectivité.

Si la Communauté de communes refuse le transfert du poste d'Alexis, celui-ci reprendra ses fonctions dans la commune au même taux qu'à son départ, aucune augmentation non obligatoire ne lui sera accordée.

ARBRES ET Fossés En BORDURE PROPRIETE PLOMBY- LAULAN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme PLOMBY-LAULAN qui sollicite l'autorisation de couper des ormeaux en bordure de la voie communale pour construire une murette et réaliser un fossé qui rejoindra le fossé de la D10.

Le Conseil Municipal accepte la demande de Mme PLOMBY- LAULAN qui devra réaliser les travaux à ses frais.

COMMISSION BATIMENT

La prochaine réunion de la commission des bâtiments se déroulera le mercredi 22 mai 2013 à 18h avec pour ordre du jour :

-Eglise :

Un devis de maîtrise d'œuvre est à étudier.

-Salle de Judo :

L'obtention des subventions est en bonne voie DETR (Dotation Etat) Convention objectif Conseil Général et accord de subvention pour 35116 € par la communauté de communes Montaigne Montravel Gurçon.

-Bâtiment Raynaud :

Suite aux observations de plusieurs personnes concernant la beauté de la façade en pierre de taille du logement en face de la Mairie, Le Conseil Municipal décide de conserver les pierres apparentes plutôt que de crépir comme prévu dans le devis, l'accord des Bâtiments de France est nécessaire. M.FONVIELLE maître d'œuvre se renseigne, un avenant au marché sera établi, mais il s'est engagé auprès de M.LACHAIZE de ne pas facturer de surcout

Thierry LANSADE évoque une éventuelle compensation par la suppression de la clôture coté route inutile vu qu'il y a déjà une haie. Jean Luc FAVRETTO demande que le projet de clôture du terrain soit maintenu.

Monsieur le Maire reproche à M.FAVRETTO et aux autres membres de la commission de ne pas assister à la réunion du Jeudi à 14H pour discuter des éventuelles modifications. Les Conseillers concernés rappellent à Monsieur le Maire que leurs activités professionnelles ne leur permettent pas d'être présents à cette heure-là pendant les heures de travail.

Mme POUGET demande que les avis formulés en Conseil Municipal soient pris en considération.

SIAEP

Une convention sera signée entre le SIAEP de VELINES, LA LYONNAISE DES EAUX, le GROUPE REVEL Pour la fourniture d'eau à l'usine embouteillage d'eau qui fonctionnera à compter du 1^{er} octobre 2013. Puisage à partir du forage du Jourget, transport de l'eau par canalisation en acier inoxydable à raison de 300m3/ par jour au maximum.

Le Conseil Municipal prend connaissance de cette information, seul le SIAEP est habilité à délibérer.

RYTHMES SCOLAIRES

Jean Luc FAVRETTO a demandé en Conseil d'Ecole aux enseignants et aux parents de faire connaître à la Mairie leurs souhaits en matière de Rythmes scolaires. A ce jour nous n'avons pas eu de réponse, aussi il convient de prévoir une réunion de la commission pour préparer l'organisation du périscolaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Maison de santé, le projet est assez difficile à mettre en œuvre.
- Une subvention de 1200 € à l'Association les Rapideaux de ST MEARD de GURCON pour organiser une rando. Somme qui correspond au 1/3 du budget prévisionnel de dépenses, ce qui n'est pas cohérent. Le Conseil communautaire a donc décidé de fixer des règles pour l'attribution de subvention aux associations.
- Fonds de concours : 35116 € a été affecté à la commune de MONTCARET pour la salle de judo.
- LE CIAS communautaire sera sous la responsabilité de Mme CASTERA qui assurait déjà la gestion de CIAS DE VELINES.
- Le contrôle des assainissements individuels existants sera effectué tous les 8 ans au lieu de 6 ans.
- Urbanisme : choix du bureau d'étude pour le PLUi prochainement
- SPL le Conseil Général financera un service de vidéo conférence qui sera installé sur le site ECOPOLE pour permettre aux entreprises qui le souhaitent d'en disposer. Coût 10000€ pour la communauté de communes remboursé par les abonnements.
- Fête de la Rivière le 11 aout 2013. La 3eme tranche des travaux commencera prochainement

COMMISSIONS ET SYNDICATS

PAYS DU GRAND BERGERACOIS

La fusion avec la CAB Communauté d'Agglomération de Bergerac qui représentera 70 % de la population, les autres communautés de communes risquent avoir du mal pour faire aboutir leurs projets. La cotisation est fixée à 1.20 € par habitant, aucune d'augmentation n'est prévue ,même si on puise sur les réserves.

BAS MONTRAVEL :

Le budget a été voté, sans aucune remarque.

JEUNES :

Un projet sera présenté au Conseil Municipal des adultes en septembre.

Une Consultation des jeunes sera organisée pour exprimer leur souhait par internet sur la page Facebook et sur le Site de la commune de Montcaret. Les réponses seront étudiées le Samedi 18 mai prochain.

Il est à noter que les jeunes ont du mal à exprimer leur souhait par écrit, mais nous avons réussi à interroger quelques volontaires pour connaître leur avis.

Question : quel lieu pourrait être réservé pour les jeunes ? Autour des toilettes qui vont être condamnées.

Le bâtiment sera conservé pour l'instant pour servir d'abri pour les jeunes.

Participation de l'Association à la Brocante le 26 Mai.

REUNION DES ASSOCIATIONS

Réunion des associations

La prochaine réunion des associations aura lieu le vendredi 31 mai à 20 h 30.

Cette réunion précisera les conditions d'attribution des subventions pour l'année 2013.

SD24 :

Thierry LANSADE a voté **contre** le budget proposé par ce Syndicat, car la hausse de la cotisation de 0.61 € à 1.11 € par habitant, finance uniquement le fonctionnement soit l'augmentation des salaires en vue de l'intégration du personnel dans la Communauté de communes.

Les projets d'investissements sont financés par emprunt en totalité sans tenir compte des subventions.

Les panneaux d'interprétation, toujours à venir depuis 5 ans, seront posés début juillet et les chemins de randonnées seront prochainement nettoyés.

Recyclerie

Ce service fonctionne très bien, malgré quelques problèmes avec le personnel nouvellement recruté qui n'est pas très motivé.

USTOM

Marie Jo GUERIN signale des problèmes à la déchèterie de GENSAC, en effet les bennes pleines n'ont pas été vidées pendant la semaine du 8 mai. Elle demande que le Président Daniel FENELON soit avisé de cet incident.

La CARTE d'ACCES à la déchetterie est dorénavant obligatoire et doit être demandée à la déchèterie ou par internet. L'information sera diffusée dans le journal Municipal et sur le site de la commune.

Feux de la Saint Jean

La soirée/repas de la St Jean aura lieu le lundi 24 juin à partir de 19 h 30. Le club Country dance de Montcaret fera une démonstration de danse country à cette occasion sur la place de la salle des fêtes. Le feu de la St Jean débutera à la tombée de la nuit. Cette soirée est ouverte à toutes et à tous.

Commission des rues

Marie José GUERIN signale qu'elle ne s'excuse pas, volontairement, de son absence aux réunions de la commission des rues qui se déroulent pendant ses heures de travail, sachant qu'elle ne dispose que du mercredi.

En conséquence, la prochaine commission se réunira Mercredi 22 mai à 15H pour une dernière mise au point du dossier.

Fête locale: 1^{er} week end d'Août

Prochain réunion : jeudi 13 juin 2013 à 20 h 30 sauf imprévus, à confirmer.

La séance est levée à 22 h45

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	absente
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	absente
Annick KOURLATE		Florentine N'GAPELE COULIBALY	
Josiane MANZANAS	absente	Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET	absent	Alain BATAAC	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	